

Le coq

Le coq apparaît dès l'Antiquité sur des monnaies gauloises. Il devient symbole de la Gaule et des Gaulois à la suite d'un jeu de mots, le terme latin " gallus " signifiant à la fois coq et gaulois.

Hommage aux soldats français morts
pour la Patrie par Hansi (1931)

©Rmn

Disparu au haut Moyen-Age, on le retrouve en Allemagne dès le XIVème siècle pour évoquer la France. A partir du XVIème siècle, le Roi de France est parfois accompagné de cet oiseau sur les gravures, monnaies, etc.

La Révolution française en a fait un plus large usage. On le trouve notamment représenté sur des assiettes et sur le sceau du Directoire. Proposé comme emblème à Napoléon Ier par une commission de conseillers d'Etat, il fut refusé pour la raison suivante : " le coq n'a point de force, il ne peut être l'image d'un empire tel que la France ".

A partir de 1830, il est à nouveau très apprécié. Par une ordonnance du 30 juillet 1830, le coq gaulois doit figurer sur les boutons d'habit et doit surmonter les drapeaux de la garde nationale.



Naturellement dédaigné par Napoléon III, il devient un symbole quasi officiel sous la III^{ème} République : la grille du parc du Palais de l'Élysée construite à la fin du XIX^{ème} siècle est ornée d'un coq et la pièce d'or frappée en 1899 également.

Si la République française lui préfère aujourd'hui le symbole de la Marianne, il figure toutefois sur le sceau de l'État, qui est celui de la Seconde République : la Liberté assise tient un Coq sur un canon avec gouvernail sur lequel est représenté le coq. Il est surtout utilisé à l'étranger pour évoquer la France, notamment comme emblème sportif.

